



Mairie de  
Saint-Georges-sur-Baulche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 mars 2018

### DÉLIBÉRATION N°2018-036

**OBJET : Demande de subvention : équipements de mise en sécurité des écoles et du pôle enfance jeunesse**

En exercice : 20  
Membres  
Présents(s) : 12  
Pouvoir(s) : 6  
Absent(s) : 8

Le vingt-six mars deux mille dix-huit, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Crescent MARAULT, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Crescent MARAULT, Michel DUCROUX, Guy CASSAN, Claire GUEGUIN, Christiane GALLON, Christian VEILLAT, Luc EUGENE, Michel BONNOT, Martine MORETTI, Christiane LEPEIRE, Philippe THOMAS, Axelle BONNIN

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN, Jean-François HAMELIN à Martine MORETTI, Roger BUFFAUT à Guy CASSAN, Christian BRUNEAUD à Christiane LEPEIRE, Bénédicte NASTORG LARROUTURE à Crescent MARAULT, Bertrand POUSSIERRE à Michel DUCROUX

**Le ou les membres absent(s) :**

Aurore BAUGE, Jean-François HAMELIN, Roger BUFFAUT, Christian BRUNEAUD, Isabelle CAMBIER, Sylvie PORTE, Bénédicte NASTORG LARROUTURE, Bertrand POUSSIERRE

**Secrétaire de séance :** Madame Axelle BONNIN

Dans le cadre des mesures de sécurité à destination des écoles et du pôle enfance jeunesse la commune souhaite réaliser des travaux et acquérir des équipements spécifiques.

Dans ce cadre, il est envisagé d'équiper les écoles d'alarmes spécifiques intrusion, de verrous pour les portes intérieures et le pôle enfance jeunesse d'un visiophone. L'Etat (DETR) peut subventionner ce type de projet.

Il est donc demandé aux membres du conseil municipal de bien vouloir autoriser monsieur le maire à réaliser une demande de subvention dans le cadre de la DETR pour la mise en accessibilité du stade de football de la commune.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 05/04/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 05/04/2018

Pour copie conforme



- Le 26/03/2018  
Crescent MARAULT, MAIRE  
MAIRIE DE SAINT GEORGES SUR BA